



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



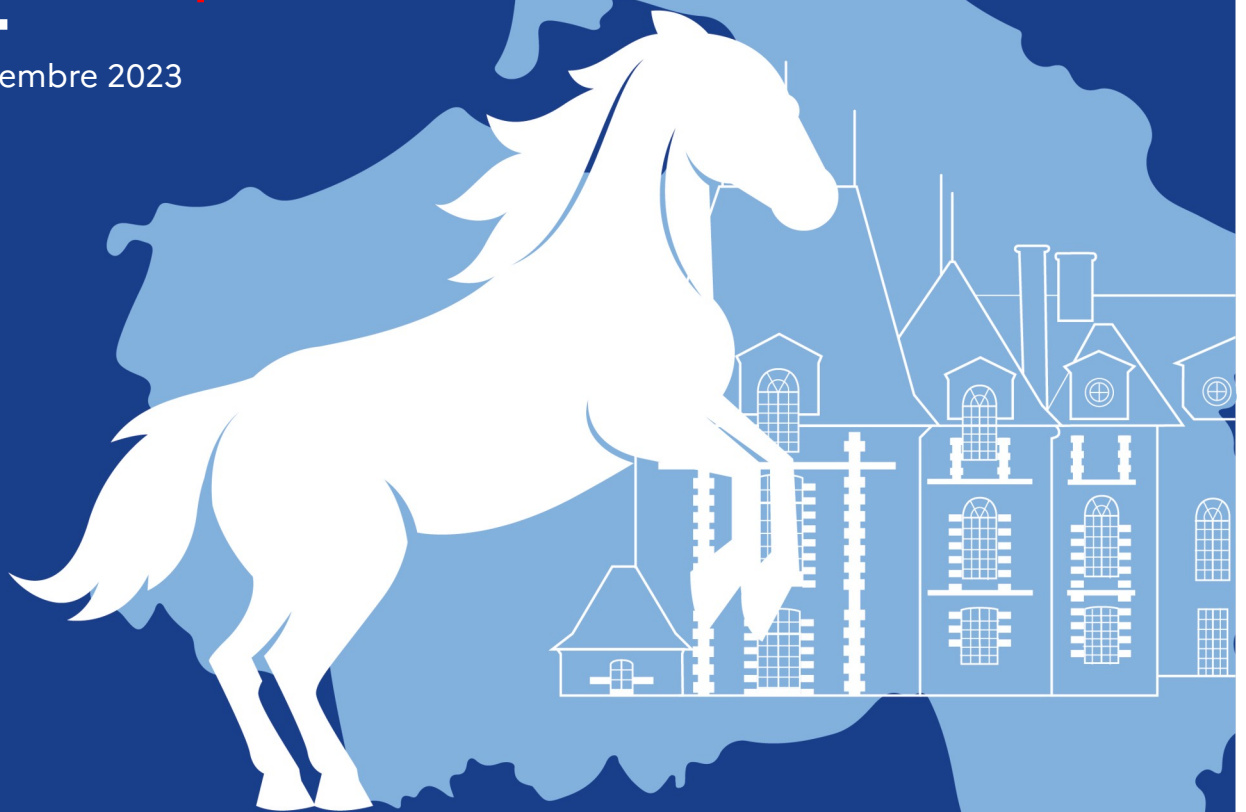
**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNE BRIGADE ÉQUESTRE POUR LA POLICE NATIONALE DU VAL-DE-MARNE

Dossier de presse

6 novembre 2023



Éditorial



Sophie Thibault,
préfète du
Val-de-Marne

Après trois années de travail sous l'impulsion de mes services et avec l'appui de l'unité équestre de la Seine-Saint-Denis, la police nationale du Val de Marne dispose désormais de sa brigade équestre, rejoignant les deux autres départements de petite couronne qui disposaient déjà d'une telle unité.

L'objectif est clair : renforcer le dispositif global de sécurité dans notre département. Cette nouvelle brigade offre de nombreux avantages pour l'action des forces de l'ordre. Les chevaux sont un atout majeur dans la lutte contre la délinquance, car ils peuvent évoluer dans des zones difficiles d'accès aux piétons et aux véhicules. Leur stature imposante revêt en outre un aspect dissuasif. Dans certaines situations de maintien de l'ordre, la présence de quatre chevaux peut s'avérer aussi efficace que plusieurs dizaines d'effectifs.

Le cheval a aussi une image rassurante, qui concourra à renforcer le lien police population, un des objectifs majeurs du plan départemental de prévention de la délinquance 2021-2024.

Dispositif régalien par excellence, la brigade équestre est financée intégralement par l'État grâce à un partenariat étroit entre la préfecture du Val de Marne, la préfecture de police et la préfecture de région d'Île de France.

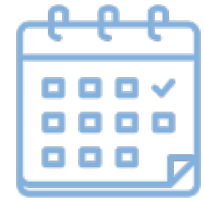
Elle sera hébergée dans le domaine de Grosbois, lieu d'excellence, dans les locaux appartenant à l'école des courses hippiques.

Je remercie ainsi tous les partenaires et leur implication totale dans ce projet qui conduit aujourd'hui la mise en place de cette unité équestre.

I.

Les dates et
chiffres clés

Les principales étapes du projet



A partir
de l'été

2020

Renfort des patrouilles équestres de l'unité territoriale équestre de Seine-Saint-Denis (UET 93). Ce renfort prouve son efficacité pour assurer des missions de sécurisation et de lutte contre la délinquance. Les retours des élus et des val-de-marnais sont extrêmement positifs.

2021
2022

Plusieurs réunions sont pilotées par la préfecture du Val-de-Marne pour monter le projet et réunir les financements permettant d'acquérir les chevaux et les équipements nécessaires.

31 octobre

2022

Le projet de création d'une brigade équestre, dénommée unité équestre territoriale (UET 94) rattachée à l'unité d'appui opérationnel de la direction de la sécurité de proximité du Val-de-Marne est validé par la préfecture de police. Jusqu'alors, le Val-de-Marne demeurait le seul département de petite couronne à ne pas disposer de son unité équestre.

Début
2023

L'UET94 sera implantée au sein du domaine de Grosbois, le centre national d'entraînement pour l'activité du trot situé à cheval sur les communes de Marolles-en-Brie et de Boissy-Saint-Léger. Ses locaux seront situés au sein de l'une des écuries du site gérée par l'AFASEC, l'Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses.

1^{er} juin
2023

Constitution de la brigade : recrutement des cavaliers et des chevaux, formation au contact des policiers de l'unité équestre territoriale de Seine-Saint-Denis.

1^{er} octobre
2023

Installation de la brigade dans ses locaux à Grosbois. Les policiers à cheval effectuent depuis cette date des premières patrouilles et opérations dans le département du Val-de-Marne.

6 novembre
2023

Inauguration officielle de la brigade à Grosbois par la préfète du Val-de-Marne

La brigade en quelques chiffres

100 %

Le financement de la brigade équestre (230 000€ d'investissement et 60 000€ de coûts de fonctionnement hors cavaliers) est pris en charge **intégralement par l'État.**

11

Le nombre de cavaliers, dont un chef d'unité et un adjoint.

5

Le nombre de chevaux de race Selle Français et Cob Normand. Ils mesurent de 1m63 à 1m76 et pèsent de 520 à 768 kg.

2

Jusqu'à deux patrouilles par jour en période estivale.

II.

Les missions du policier cavalier

Depuis l'aube des temps, le destin du cheval est intimement lié à celui de l'homme. Facile à dresser, puissant et imposant, il devient rapidement un allié indispensable pour les forces de l'ordre.

Les missions de l'unité répondront à **trois des objectifs majeurs de la politique de sécurité du quotidien** :

1. La sécurisation

Cette brigade pourra notamment mener des missions de :

- sécurisation des grands espaces boisés urbains et péri urbains, les zones résidentielles et les centres-villes ;
- elle pourra également participer aux services d'ordre à l'occasion de manifestations de toute nature ;
- intervenir dans le cadre de la police de l'environnement ;
- ou encore assister les services judiciaires pour rechercher les personnes disparues ou en fuite dans les lieux inaccessibles aux véhicules.

Dans ses principales attributions, l'unité équestre assure la surveillance et la sécurisation des centres-villes, de manifestations locales ou encore les abords des établissements scolaires. Les lieux de patrouilles difficilement accessibles en véhicules, tels que les espaces verts d'envergure et les zones piétonnes (les parcs et espaces naturels, les coulées vertes, les berges et les promenades), sont aussi privilégiés.

Formés pour assurer la sécurité sur la voie publique, les animaux sont entraînés à intervenir lors de rodéos sauvages (organisés le plus souvent à mini-motos), lutter contre les dépôts sauvages ou encore les cambriolages.

2. La lutte contre la délinquance de voie publique

Les chevaux sont un atout majeur dans la lutte contre la délinquance. Du haut de leurs montures, les policiers ont un point de vue d'ensemble qui permet de mieux anticiper les actions. Ils peuvent voir ce qui se passe à l'intérieur d'un véhicule mais aussi mieux comprendre les mouvements de foule lors de manifestations ou de rassemblements.

3. Le rapprochement police / population

Ce nouveau mode de patrouille déployé dans le département participe d'une nouvelle approche entre les usagers et les policiers en vue de renforcer le lien police / population.

Tout en installant une certaine distance entre l'agent et la population, le cheval est aussi un moyen d'instaurer un contact différent, plus convivial et original.

Les chevaux s'imposent comme de véritables professionnels, au même titre que leurs cavaliers. Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, les équipes montées interviennent pour aller à la rencontre des citoyens, les rassurer préventivement en cas de manifestation, anticiper les actes de délinquance ou encore calmer les conflits. Elles sont un atout majeur de cette « nouvelle police », plus proche du citoyen et à son écoute.

Les policiers et leurs montures seront amenés à participer à des actions de prévention et de rencontrer en direct des jeunes. Ils pourront être mobilisés lors des futurs grands événements, en particulier les Jeux Olympiques de 2024.



Des chevaux qui suivent une formation spécifique

Même si les méthodes d'équitation restent académiques, les équidés de la police bénéficient d'une formation complémentaire pour être parés aux missions sur le terrain.



III.

Organisation et fonctionnement de l'UET94

L'unité équestre territoriale du Val-de-Marne se compose de 11 cavaliers et de 5 chevaux.

Elle dépend de la direction territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne (DTSP 94), rattachée à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) de la préfecture de police.

Jusqu'à deux patrouilles de deux chevaux par jour pourront être déployées sur le département au lancement de cette brigade.

Une brigade implantée au sein du domaine de Grosbois

Le **domaine de Grosbois**, centre national d'entraînement pour l'activité du trot, a été choisi par la préfecture du Val-de-Marne, en accord avec l'établissement, comme lieu d'implantation de cette nouvelle unité équestre territoriale.

La configuration du domaine a permis de répondre aux exigences particulières que nécessitent cette brigade, dans des conditions d'efficacité et de sécurité optimales pour les personnels et les chevaux avec notamment :

- la présence d'écuries et d'aires d'entraînement ;
- la présence sur le site de métiers d'accompagnement des chevaux ;
- mais également d'accès filtrés ou encore de zones de stationnement.

L'AFASEC, Ecole des Courses Hippiques, gestionnaire des écuries de l'unité équestre territoriale du Val-de-Marne et de l'entretien des chevaux

L'unité est intégrée au sein de l'une des écuries du site gérée par **L'AFASEC, Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses**.

Elle dispose d'espaces pour les personnels (vestiaires, bureau, espace repos et stockage du matériel d'équitation) et de cinq box pour les équidés.

Certaines des installations sont mutualisées.

L'AFASEC effectue également l'entretien quotidien des chevaux (pension).

Contact presse :

pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87